



# Conseil d'Administration CCAS de Verson

Jeudi 03 avril 2025

Président de séance : Laetitia LANFRANC de PANTHOU, Vice-Présidente du CCAS

Secrétaire de séance : Marie-Alice ALLENBACH, responsable du CCAS

Date de convocation : 27 mars 2025

Lieu de séance : Mairie

## APPEL NOMINAL DES MEMBRES DU CCAS

---

Membres présents :

Marie-Madeleine COUTEAU, Françoise DUPETY, Jean-François GRELIER, Maggy HERICY-ASSELIN, Joëlle HEROULT, Florence LAMBERT, Laetitia LANFRANC de PANTHOU, Jean-Louis LE CALVE, Isabelle LE DEROFF, Laurence LE PUIL - PITEL, Denis STOFFEL

Membres excusés :

Nathalie DONATIN, Célia QUESNEL

## CONSTAT DU QUORUM (AU MOINS 7 MEMBRES PRESENTS)

---

11 administrateurs sont présents à la séance du 3 avril 2025. Le quorum (7 administrateurs) est donc réuni, et le Conseil d'Administration peut délibérer valablement.

## ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

---

Laetitia LANFRANC de PANTHOU rappelle que la convocation envoyée le 27 mars 2025 aux administrateurs présentait l'ordre du jour de cette réunion. Par rapport à cette convocation, il convient d'ajouter 6 dossiers de demande d'aide.

Aucun administrateur n'ayant d'autre modification à apporter à l'ordre du jour, et personne ne s'opposant aux modifications présentées, le nouvel ordre du jour est adopté à l'unanimité.

## ADOPTION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS DU 13/03/2025

---

Laetitia LANFRANC de PANTHOU rappelle que les administrateurs ont pu prendre connaissance du compte-rendu du Conseil d'Administration du CCAS du 13 mars 2025 joint à la convocation.

Aucun administrateur n'ayant de modification à apporter au compte-rendu, celui-ci est adopté à l'unanimité.

## RAPPORT D'ACTIVITE DU CCAS - COMPTE-RENDU DES DELEGATIONS DE POUVOIR

---

Madame la Vice-Présidente du CCAS se doit de présenter les décisions qui ont été prises depuis le dernier Conseil d'Administration dans le cadre des délégations de pouvoir qui lui ont été accordées.

### ⇒ BUDGET :

Suite à une erreur matérielle lors de la validation sur le logiciel de comptabilité du budget voté lors de la séance du 13/03/2025, la réédition des documents officiels a été nécessaire, ce qui a obligé les membres présents lors du vote du budget à signer à nouveau la page des arrêtés et signatures. Le nouveau document a pu être déposé à la Préfecture dans les délais légaux et cette erreur a pu être corrigée sans que les administrateurs du CCAS aient à voter une décision modificative.

### ⇒ AIDE ALIMENTAIRE D'URGENCE :

Ces décisions concernent des aides alimentaires d'urgence sous forme de tickets CAP millésime 2024 :

- Situation 1 : 60 € par semaine \* 2 semaines

Soit un total de 120 € pour 1 foyer.

Les situations seront présentées en même temps que les demandes de prolongation de l'aide alimentaire.

## DEMANDE D'AIDE ALIMENTAIRE - DELIBERATION 21/04/2025

---

La responsable du CCAS présente la demande déposée par Madame A, habitante de Verson, concernant une aide alimentaire.

Après étude de la situation de Madame A., les membres du CCAS décident, à l'unanimité :

- d'accorder une aide alimentaire d'un montant de 50 €uros par semaine pendant trois semaines.

## DEMANDE D'AIDE FINANCIERE ET ALIMENTAIRE - DELIBERATION 22/04/2025

---

La responsable du CCAS présente la demande déposée par un travailleur social d'un service social du personnel pour Madame B, habitante de Verson, concernant une aide alimentaire et une aide financière.

Après étude de la situation de Madame B., les membres du CCAS décident, à l'unanimité :

- d'accorder une aide alimentaire d'un montant de 60 €uros par semaine pendant six semaines.
- de ne pas accorder d'aide financière.

## DEMANDE D'AIDE FINANCIERE ET ALIMENTAIRE - DELIBERATION 23/04/2025

---

La responsable du CCAS présente la demande déposée par Madame C, habitante de Verson, concernant une aide financière et une aide alimentaire.

Après étude de la situation de Madame C., les membres du CCAS décident, à l'unanimité :

- d'accorder une aide alimentaire d'un montant de 25 €uros par semaine pendant cinq semaines.
- d'accorder une aide financière d'un montant de 114.71 €uros pour la prise en charge du retard de paiement au Pôle Enfance.

## DEMANDE D'AIDE FINANCIERE - DELIBERATION 24/04/2025

---

La responsable du CCAS présente la demande déposée par un travailleur social d'un service social interentreprises pour Madame D, habitante de Verson, concernant une aide financière.

Après étude de la situation du couple D., les membres du CCAS décident, à l'unanimité :

- de ne pas accorder d'aide financière.

## DEMANDE D'AIDE FINANCIERE - DELIBERATION 25/04/2025

---

La responsable du CCAS présente la demande déposée par un délégué à la protection des majeurs pour Madame E., habitante de Verson, concernant une aide financière.

Après étude de la situation de Madame E., les membres du CCAS décident, à l'unanimité :

- de ne pas accorder d'aide financière. Madame est invitée à solliciter en priorité les aides exceptionnelles de la CPAM.

## DEMANDE D'AIDE FINANCIERE ET ALIMENTAIRE - DELIBERATION 26/04/2025

---

La responsable du CCAS présente la demande déposée par Madame F., habitante de Verson, concernant une aide alimentaire et/ou financière.

Après étude de la situation de Madame F., les membres du CCAS décident, à l'unanimité :

- d'accorder une aide alimentaire d'un montant de 100 €uros par semaine pendant six semaines.
- d'accorder une aide financière d'un montant de 28.42 €uros pour la prise en charge du retard de paiement au Pôle Enfance.

## DEMANDE D'AIDE FINANCIERE ET ALIMENTAIRE - DELIBERATION 27/04/2025

---

La responsable du CCAS présente la demande déposée par Madame G., habitante de Verson, concernant la prolongation d'une aide alimentaire.

Après étude de la situation de Madame G., les membres du CCAS décident, à l'unanimité :

- de ne pas accorder la prolongation de l'aide alimentaire.

## DEMANDE D'AIDE FINANCIERE - DELIBERATION 28/04/2025

---

La responsable du CCAS présente la demande déposée par une assistante sociale de la Maison Départementale des Solidarités de Caen-Canada pour Madame H., habitante de Verson, concernant une aide financière.

Après étude de la situation de Madame H., les membres du CCAS décident, à l'unanimité :

- d'accorder une aide financière d'un montant de 200 Euros pour la prise en charge partielle du retard de loyer.

## QUESTIONS DIVERSES

### Point 1- Mise en place du dispositif Twisto Flex

Laetitia LANFRANC de PANTHOU présente le dispositif Twisto Flex, qui sera étendu au secteur de Verson à compter du 30/06/2025. Verson fera partie de la zone « Flex 2 », avec Tourville-sur-Odon, Mouen, Eterville et Louvigny. Les points de rabattement sur Caen seront les arrêts « zénith », « Caen Beaulieu Brazza » et « Bretteville Koenig ».

Le dispositif pourra être couplé avec Twisto Assist, qui permet à des usagers de bénéficier d'un accompagnement lors des premiers transports pour se familiariser avec l'utilisation des transports en commun.

### Point 2 - repas des Aînés

Laetitia LANFRANC de PANTHOU rappelle que le Repas des Aînés aura lieu le dimanche 23 novembre 2025. Les administrateurs seront sollicités pour y participer.

### Point 3 - Projet « lutte contre l'isolement des seniors »

Laetitia LANFRANC de PANTHOU informe les administrateurs de l'organisation par l'association UNIS-CITE d'un après-midi « Tremplins », à l'approche de la fin de mission des services civiques, pour leur permettre d'être fiers et conscients de la valeur de leur engagement citoyen, pour eux comme pour les bénéficiaires de leur accompagnement.

Ce temps s'organise sous la forme d'une rencontre entre un jeune volontaire en service civique et un binôme de coachs-conseil. Pour les jeunes, ce temps leur permet de valoriser leur expérience et défendre leur projet d'avenir devant une équipe de professionnels de structures variées.

Pour les salariés, coachs d'un jour, cette journée est l'occasion de partager ses connaissances et faire bénéficier de son expérience, dans le cadre d'une action solidaire et utile. Prendre part

aux Tremplins, c'est également faire du lien avec d'autres structures engagées et soutenir l'insertion des jeunes.

Les administrateurs qui seraient intéressés sont invités à se manifester auprès du CCAS pour leur inscription à cet événement se déroulant le **Jeu**di 5 juin au **Crédit Agricole Normandie (15 Esplanade Brillaud de Laujardière 14000 Caen)**, partenaire de l'événement. L'après-midi commencera dès 14h30 pour une découverte des actions réalisées par les 150 volontaires engagés depuis octobre dernier avant de passer au temps de coaching et d'échange débutant à 15h30.

#### Point 4 - Transport Solidaire

Laetitia LANFRANC de PANTHOU indique que la réunion bilan annuelle du Transport Solidaire a eu lieu le jeudi 20 mars dernier.

		2022	2023	2024	2025 Au 17/03/2025
<b>Nombre de demandes</b>		24	76	154	26
<b>Nombre de transports réalisés</b>		15	62	119	21
<b>Nombre d'usager</b>		8	15	15	9
<b>Nombre de transport par usager</b>		2	4	7,93	2,33
<b>Motifs de transport (sur transports réalisés)</b>	Administratif	-	5 %	3 %	
	Banque	-	2 %	1 %	
	Culture / informatique	13 %	31 %	9 %	
	Médical	53 %	42 %	34 %	
	Paramédical	27 %	11 %	13 %	
	Emploi	-	-	32 %	
	Autres	7 %	10 %	8 %	
<b>Motifs de non prise en charge</b>	Annulation usager		36 %	29 %	
	Annulation CCAS		7 %	6 %	
	Pas de bénévole dispo. Hors règlement / Délai insuffisant	-	50 %	27 %	
			7 %	37 %	
<b>Nombre de bénévoles</b>		3	3	5 à compter de 06/2024	5

Elle rappelle également qu'il est prévu cette année d'organiser des formations aux premiers secours pour lesquels les bénévoles du Transport Solidaire seront prioritaires.

Il a également été demandé par les bénévoles de pouvoir disposer d'éléments de premiers secours tels que des couvertures de survie. La mise à disposition de trousse de 1<sup>er</sup> secours va être étudiée.

#### Point 5 - EHPAD Sainte Marie

Laetitia LANFRANC de PANTHOU informe les administrateurs qu'un nouveau centenaire a été fêté à l'EHPAD Sainte Marie. Elle y était présente pour offrir un cadeau de la part de la Mairie. Un article est paru dans le Ouest-France de ce jour.

#### Point 6 - réunion UDCCAS

Laetitia LANFRANC de PANTHOU rappelle que la prochaine réunion de l'UDCCAS aux Franciscaines à Deauville le 24/04/2025. Elle présente l'ordre du jour, qui a déjà été adressé aux administrateurs par mail, et leur rappelle la possibilité qu'ils ont de s'y inscrire.

Aucun administrateur n'est disponible le jour de cet événement.

### Point 7 - Questions

Aucun administrateur n'a de question ou de remarque à formuler.

### Point 8 - date(s) prochain(s) CCAS

- 15/05/2025
- 19/06/2025
- Juillet : jeudi 3 ?

La séance est levée à 21h45.

La Vice-Présidente du CCAS  
Laetitia LANFRANC de PANTHOU





Verson, le 9 mai 2025

## CONVOCATION

J'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir assister à la réunion du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale qui aura lieu le :

JEUDI 15 MAI 2025  
A 20H00 EN MAIRIE

### ORDRE DU JOUR

- ✓ Adoption du Compte-rendu de la séance du 03/04/2025
- ✓ Compte-rendu des délégations de pouvoir
- ✓ Dossiers à étudier : 2 dossiers
- ✓ Questions diverses

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de mes meilleurs sentiments.

La Vice-Présidente,  
Laetitia LANFRANC de PANTHOU

